

Site inscrit : Abords du Lot à Cahors (20/12/1945)

Commune de Cahors

Typologie : Ensembles urbains, secteurs sauvegardés, sites urbains parcellisés

FICHE DE SYNTHÈSE

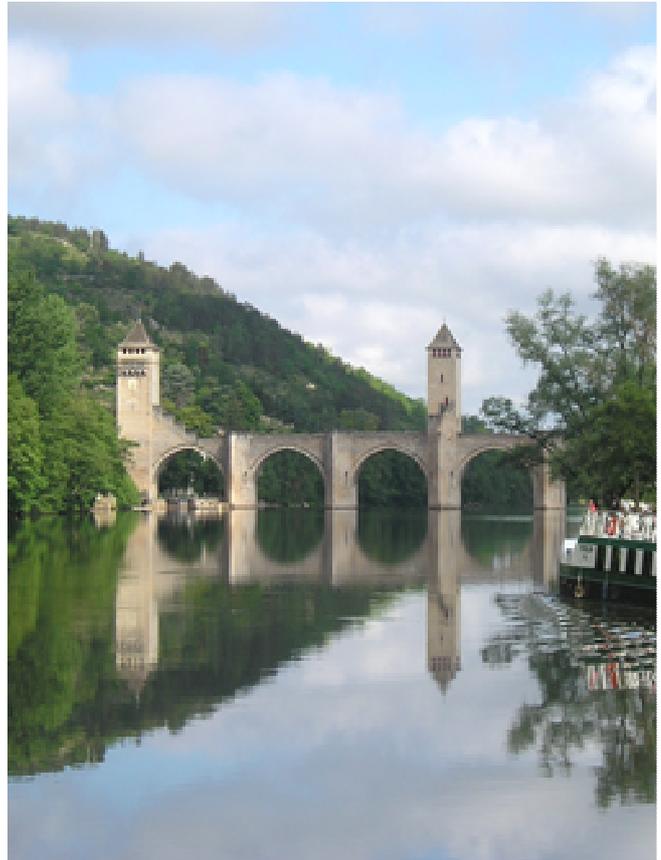
Cahors est établie au sein d'un méandre resserré ou cingle, résultant de la butée de la rivière contre une falaise abrupte. Cet amphithéâtre rocheux forme une protection naturelle au Sud-Ouest avec le Pech d'Angély et au Sud-Est avec le Mont Saint-Cyr.

Les flans entourant la ville, encore préservés de l'urbanisation en constituent l'écrin.

Pour une aussi grande ville, cet encerclement naturel a un caractère exceptionnel. Il offre un patrimoine varié qui suit le fil directeur du Lot, ceinture naturelle de la ville.

La haute valeur patrimoniale de ces lieux a engendré une activité touristique dynamique.

Une proposition de zone à classer au titre des sites, porte sur la qualité de l'écrin vert (versants, combes et crêtes) pour sauvegarder la valeur intrinsèque du paysage et garantir la maîtrise de la pression urbaine.



Vue sur le pont Valentré depuis la fontaine des Chartreux



Vue de Cahors dans son écrin depuis le Mont Saint Cyr